

Lundi, 24 Novembre 1879.

SOMMAIRE.

M. LÉVELLIER ET M. CAUCHON.  
LES PURS.  
ECHO DU JOUR.  
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.  
COURRIER DE HULL.  
A TRAVERS OTTAWA.  
MARCHÉS D'OTTAWA.  
MARCHÉS ÉTRANGERS.  
FÉDÉRATION.—Le Gouffier: Raoul de Navery.

M. LÉVELLIER ET M. CAUCHON.

Par quel procédé de logique, nous crie la presse libérale, pouvez-vous blâmer M. Letellier d'avoir refusé de suivre l'avis de ses ministres, et dénoncer en même temps M. Cauchon coupable, à vos yeux, de n'avoir pas résisté à ses avis? Nous avions prévu cette question qui, disons-le de suite, n'est guère embarrassante. Il n'y a pas d'analogie réelle dans les deux cas et, par suite, la comparaison devient impossible.

M. De Boucherville n'avait rien soumis à M. Letellier qui fut incompatible avec la constitution; il était resté dans la limite de ses droits et le lieutenant-gouverneur ne devait pas alors opposer sa volonté à celle de son cabinet sur des questions d'intérêt ou d'ordre public.

En devenant partisan, en congédiant ses ministres appuyés par les deux tiers de la législature, sous le seul prétexte de connaître mieux qu'eux les aspirations ou les besoins du peuple—dont il ne relevait pas, M. Letellier appelait la censure. Il la méritait et elle lui fut appliquée avec justice.

En est-il de même pour M. Cauchon? Non, les termes manquent pour établir un parallèle. En effet, il ne s'agit pas ici de problèmes qui souffrent le libre-examen, la libre interprétation et qui puissent être résolus, par la discussion, dans un sens ou dans l'autre, à l'aide de précédents commodes. C'est la constitution elle-même qui prescrit, qui parle, qui trace, en un mot, aux gouvernants le cercle où pourra s'exercer leur activité, et qu'il leur est interdit de franchir.

Pour être bien compris, nous citons l'article 23 de l'acte de Manitoba: "L'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des chambres de la législature; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire."

Il peut être permis de différer d'opinion sur les points que n'a pas réglés la lettre de la constitution; mais ce privilège cesse d'exister dès que l'on invoque la charte écrite dont l'autorité, personne ne la contestera, est seule souveraine. Or, M. Norquay ne pouvait ignorer que l'usage de la langue française était garanti à nos nationaux de la manière la plus positive, et M. Cauchon qui le savait aussi ne devait évidemment pas permettre à son cabinet de violer la constitution écrite dont il est le gardien.

Comprend-on, maintenant, que nous puissions rester conséquents en blâmant tout à tour M. Letellier et M. Cauchon, le premier, pour avoir violé lui-même la constitution et conspiré contre ses ministres jouissant de la confiance du peuple, et le second, pour avoir eu la faiblesse de laisser ses ministres violer eux aussi la constitution—non cette constitution qui se compose d'usages, de coutumes et de précédents, mais, encore une fois, la constitution écrite. Si nous insistons sur ce dernier mot, c'est qu'il résume à lui seul tout le débat et que la presse libérale ne semble en saisir ni la valeur ni la portée.

De fait, M. Cauchon, désavouant le bill qui supprime certaines impressions françaises n'aurait pas substitué, à l'exemple de M. Letellier, l'arbitraire de ses caprices à la politique absolument constitutionnelle de ses ministres. Ce n'est pas lui personnellement qui aurait prononcé, mais l'acte de Manitoba par la voie du lieutenant-gouverneur, qui est l'interprète officiel de la lettre. M. Cauchon n'avait qu'à dire à M. Norquay: "Ouvrez le livre qui contient les actes de l'union des provinces et vous y trouverez, page 40, à l'article 23, qu'une autorité supérieure à la vôtre et à la mienne, prohibe toute législation de cette espèce. Vous n'avez donc pas le droit de m'avisier ainsi, et j'ai le devoir, moi, de rejeter vos conseils et de faire respecter la constitution, lorsqu'elle s'exprime aussi clairement."

Au lieu d'intervenir, le lieutenant-gouverneur a laissé faire. Son rôle a été passif et celui de M. Letellier actif. L'un et l'autre sont donc con-

dammables, M. Cauchon à un degré moindre, cependant. Nous croyons avoir répondu assez clairement à ceux qui triomphaient déjà avec une simple interpellation. Rien de plus facile à poser d'ordinaire qu'un point d'interrogation. Mais ce n'est pas avec cela que l'on tranche le plus souvent les difficultés. Les esprits faibles ou superficiels préfèrent, nous le savons, ce genre d'exercice au raisonnement sérieux qui exige de l'étude et de la réflexion.

LES PURS.

On lit dans la Gazette de Sorel: "L'élection de M. Chapleau par acclamation est une grande faute, surtout après avoir annoncé qu'il aurait une opposition formidable, faisant pressager une défaite presque certaine."

Cela montre que le parti réformiste, dans le district de Montréal, est désorganisé. Il n'y a pas de direction, paraît-il, mais il en faut une. Mieux vaut constater publiquement que dissimuler cette vérité. Décidément, c'est comme nous le disions l'autre jour, Montréal n'est plus le Paris du Bas-Canada.

Il est nécessaire de convaincre l'opinion publique que la politique n'est pas une affaire d'argent, de commerce, mais d'intérêt public. Si notre population n'est pas démoralisée, si elle n'est pas venue au crépuscule politique, elle sortira de ce marasme de cette torpeur, elle mettra un rempart entre elle et les lacs de corruption qui menacent de la submerger, de l'engloutir.

Notre confrère admet que le parti libéral est désorganisé, démoralisé et qu'il ne peut engager de lutte dans un comté à moins d'avoir quatre à cinq mille piastres à sa disposition. N'est-ce pas la meilleure preuve que l'opinion publique lui est hostile et que l'argent est le seul levier démocratisateur qui peut lui donner quelque chance de succès dans les élections? Nous savons déjà tout cela; mais il faut bon de voir cet aveu tout de la plume de ce confrère libéral, ci-devant conservateur, en attendant qu'il soit avéré chose.

AUX ETATS-UNIS.

Dans un discours qu'il a récemment prononcé à Détroit, (Michigan), M. le président Hayes s'est plu à célébrer la reprise définitive des affaires, la fin de cette malheureuse crise financière qui, depuis 1873, pesait si lourdement sur tout le pays. Il a fait remarquer avec raison que les preuves de cette reprise étaient décisives. Ainsi, les recettes de toutes les lignes de chemins de fer, depuis le commencement de l'année, sont en augmentation notable sur les recettes des années précédentes. La ligne de Pennsylvanie, celle de Philadelphie-Reading, celle de Baltimore, Ohio, celle de l'Érie, sont dans ce cas. En outre on estime que depuis le premier janvier 1879, plus de 1,000 milles de voies ferrées nouvelles ont été construits. Les usines métallurgiques sont en ce moment obligées de refuser des commandes, et ce qu'on n'avait pas vu depuis bien longtemps, il a fallu demander aux usines américaines des fournitures de rails, aux quelles auparavant les usines américaines suffisaient seules très amplement. La production du fer et de l'acier, qui s'était si notablement réduite depuis 1874, va bientôt dépasser les plus hauts chiffres précédemment atteints et arriver à 4 millions de tonnes.

Les filatures, les fabriques, ont repris partout leur travail accoutumé et reçoivent des commandes de plus en plus étendues pour l'étranger, surtout pour l'Europe. Les mines accroissent partout leur production, l'immigration tend à revenir à son cours habituel, et le prix des vivres, du logement, du vêtement a partout diminué. Ce dernier fait est capital. Enfin, le chiffre de la récolte du blé a été au-delà de toutes les prévisions, et le rapport que le bureau fédéral agricole vient de publier à Washington, constate que cette récolte l'emporte sur celle de 1878, la plus forte que l'Union ait jusqu'alors enregistrée. Il en est de même pour la récolte du coton, qui a dépassé 5 millions de balles.

"Nous regrettons, dit l'Union, l'apathie chez le peuple. Maintenant, le ministère est presque au complet, il n'y a plus que M. Flynn à élire. Nous le laisserons gouverner....." Le mot de la fin est charmant. Vraiment l'Union est trop aimable de nous permettre comme ça de gouverner, à la barbe de M. Mercier. Pour n'être pas en reste de politesse avec un confrère aussi libéral, nous lui promettons de n'abuser ni du privilège, ni de la permission.

ECHOS DU JOUR.

L'Éclair est anéanti; il n'a pu écrire que dix lignes pour annoncer sa déconvenue et déclarer en même temps, que les élections seraient immédiatement contestées.

M. Forbes met actuellement la dernière main à un portrait de l'honorable M. Langevin. Ce portrait sera présenté à l'honorable ministre des travaux publics par plusieurs de nos concitoyens qui ont su apprécier ses éminents services.

Les démarches de M. Lawlor pour faire souscrire les fonds nécessaires à l'établissement de la grande fabrique de machines à coudre que la nouvelle compagnie se propose de fonder à Hochelaga, ont été couronnées d'un succès qui fait bien augurer de la réussite de cette entreprise.

La Tribune de Toronto dénonce le Herald de cette ville pour ses outrages à la religion et au premier pasteur du diocèse. Déjà le Post avait fêté, comme elles le méritaient, les attaques de ce prétendu organe catholique, publiquement répudié et par ses corrépondants et par ses nationaux les plus influents.

Il n'y a que la presse libérale française qui refuse de reconnaître en l'honorable M. Langevin, un politicien remarquable. M. Blake, parlant à Bowmanville après son élection, s'exprima ainsi sur le compte du ministre des travaux publics: "C'est un homme distingué et j'espère le la voir, avant longtemps, comme sir Hector Langevin."

Une feuille hebdomadaire douée d'un prodigieux esprit d'entreprise, c'est l'Observer, de Pembroke. Son propriétaire ne recule devant rien pour donner du ton à la rédaction et se fait expédier "par ses correspondants réguliers" des lettres de Londres, Paris, Washington. Le Mail et le Globe sont donc distancés. Nous apprenons avec plaisir que le Pilot de Sorel, enhardi par un tel exemple, se propose d'en faire autant. L'émulation est la garantie du progrès.

De l'Événement:

L'opinion de la province, nous croyons l'avoir dans le résultat des deux élections du 13, et des trois autres du 20. Elle est à la conciliation, à la paix. Elle ne veut plus de luttes désastreuses, de divisions stériles; elle arrive, lentement c'est vrai, mais sûrement à un sens pratique des choses. Six cents voix de majorité à Lévis, six cents voix à Sherbrooke, trois cents voix dans Bromé; laissons de côté les fractions. Ajoutons à cela unanimité dans Terrebonne et Laval. La branche d'olivier de Saint-Jean, qui avait bien modestement approuvé de prime abord, à fleur, nonobstant les mauvaises saisons, et par-dessus tout, ce qui deviendra un arbre à la verdure luxuriante qui précèdera son ombrage à tous les hommes de bonne volonté, et, nous le souhaitons ardemment, à tous les canadiens-français.

La retraite préchée par le R. P. Hunt, O. M. I., s'est terminée, hier soir, à la Basilique. L'assistance était nombreuse. Toute la retraite a été bien suivie. Intente de dire combien chacun a goûté la prédication du R. P. Hunt. Hier, il a vivement impressionné l'auditoire lorsqu'il a protesté contre les outrages faits à l'Église et ses pasteurs et recommandé aux fidèles de prier pour les personnes qui les attaquent publiquement. Les récents écrits d'un journaliste de cette ville donnaient à cette recommandation une actualité que tout l'auditoire a saisie.

Le Franco-Canadien attribue nos victoires à la corruption et il ne parle que de barils de fleur et de whiskey. "Nous nous résignons, dit-il, mais nous ne désespérons pas. Tout ou tard, le peuple comprendra mieux ses intérêts. Le droit et la justice auront leur tour. Comme les dépêches relativement aux majorités sont encore contradictoires, nous remettons à plus tard la publication de ces majorités."

Ne trouvez-vous pas délicieux le prétexte dont se sert le confrère pour cacher à ses lecteurs la défaite ignominieuse de ses amis?

La formation subite de la glace cause un peu d'embaras à plusieurs expéditeurs d'Ottawa. M. l'échevin McRae a quinze ou vingt barges arrêtées dans le canal Chamblay. Le vapeur Welshman, appartenant au capitaine Little, et portant une cargaison générale est arrêté à Sainte-Anne. Le vapeur Gatinneau est pris dans les glaces, sur le lac Champlain, et plusieurs barges appartenant à MM. Perley et Pattee, sont rendues près de Montréal et ne peuvent plus avancer. Quelques jours de temps un peu doux remédieraient à tout cela.

Voici une expérience qui, croyons nous, est la première du genre: Un monsieur de cette ville qui est maintenant en convalescence d'une longue maladie, s'est fait conduire, hier, au bureau de la compagnie du télégraphe "Dominion" et a demandé si, au moyen du téléphone, il ne pourrait pas entendre le service de l'église méthodiste de la rue Metcalfe. Sur réponse affirmative, un petit appareil téléphonique a été placé à la droite du pasteur et relié au bureau de téléphone où l'invalide a parfaitement entendu l'office, le sermon et le chant. Détail précieux: le téléphone adoucit le chant du chœur et lui donne un charme tout particulier.

Le gouvernement anglais vient de faire arrêter trois des principaux meneurs de l'agitation agraire en Irlande. En apprenant cette nouvelle, les ministres irlandais de Pottsville, (Pennsylvanie), ont tenu un "meeting" d'indignation. L'association féminine a, parait-il, plusieurs loges dans ce district. Le "meeting" a été des plus orageux, mais il n'y a été adopté qu'une résolution aussi simple qu'énergique: Les félicités vont immédiatement envahir le Canada. Qu'on se le dise. Le beau de l'affaire c'est que les chefs des loges ont demandé des souscriptions pour organiser la compagnie et qu'ils ont trouvé de beaux souscripteurs.

Du Constitutionnel: "Dans un de nos derniers numéros, nous avons écrit un article, dans lequel nous avançons que le but principal de chaque ministère en arrivant au pouvoir, était presque toujours de destituer les officiers du service civil nommés par l'administration précédente. Le Canada, dans sa feuille du 17, reproduit une partie de notre article en l'accompagnant de commentaires."

Le Canada, nous accusé de ne pas avoir dit dans notre article que les employés publics qui avaient été destitués sous l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère, c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient réintégrés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons gravé encore vos journaux, nous le disons aujourd'hui."

Que s'est-il donc passé dans les bureaux du confrère?

Plusieurs catholiques irlandais de Maniwaki ont prié M. P. Baskerville, M. P. P., de faire publier la lettre suivante dans laquelle ils protestent contre les récents articles du Herald d'Ottawa: (Traduction.)

M. W. H. Neagle, rédacteur du Herald d'Ottawa

MOSSEBA.—Dans de récents numéros de votre journal, vous avez jugé à propos d'attaquer et de ridiculiser, de la façon la plus hardie, certaines églises chrétiennes au cours des dernières semaines et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient réintégrés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons gravé encore vos journaux, nous le disons aujourd'hui."

Un seul homme, dans l'État de New-York, pouvait concilier les opinions opposées, réunir les différentes fractions du parti démocratique et le conduire à la victoire. Cet homme d'état distingué, l'honorable Horatio Seymour, sénior, ex-gouverneur, dut, pour des raisons d'âge et de santé, refuser une nomination qu'on lui avait offerte avec plaisir.

La déroute des démocrates divisés, dénués à cet égard de six tickets s'offrant au choix des électeurs, savoir: Républicains, démocrates, Tammany Hall démocrates, greenbackers, prohibitionnistes..... et socialistes, qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire. Ces trois derniers partis dont la jeunesse est déjà caduque et mourante, ont obtenu quelques mille suffrages..... le menu fretin des votants.

Au lendemain de l'élection, les démocrates se consolèrent de la défaite de leur gouverneur Robinson en pensant qu'ils avaient élu les six autres membres de l'exécutif; mais les rapports officiels n'ont pas tardé à faire disparaître ce dernier espoir. En définitive ils n'ont élu qu'un seul homme sous leur state ticket, Horatio Seymour, ingénieur de l'Etat, dont l'incontestable habileté, doublée du prestige de son oncle l'honorable H. Seymour précité, lui a valu 10,000 voix de majorité sur son concurrent, H. Soule.

John Kelly, chef de Tammany Hall, a donc été assez puissant pour vaincre son propre parti et l'exposer ainsi par la défaite actuelle à demeurer vingt ans encore dans ce que vous appelez au Canada, les froides régions de l'opposition, où il se glace depuis vingt ans déjà. La lutte qui vient de se terminer à l'avantage des républicains, leur donne une nouvelle force et exercera certainement une sérieuse influence dans la prochaine campagne présidentielle.

Depuis longtemps déjà les journaux et l'opinion publique se préoccupent des futurs candidats à la présidence. Certaines feuilles semblent croire, comme cet excellent César de la vieille Rome, avoir perdu leur journaux quand elles ne trouvent pas un candidat nouveau six fois par semaine. Et, chose assez singulière, quelques-uns des principaux organes de la presse républicaine cherchent des candidats pour les démocrates et ceux-ci à leur tour en cherchent pour les républicains.

Au milieu de ce tohu-bohu de noms, quelques-uns assument cependant une prééminence de plus en plus marquée, mais le jour où les conven-

tion des deux partis se réuniront est encore trop éloigné pour pouvoir prédire même avec de faibles probabilités quels noms sortiront de l'urne. N'oublions pas aussi que les votes des délégués à ces conventions peuvent se porter sur des hommes relativement obscurs, les sommités politiques étant mises de côté. C'est là un fait qui s'est présenté trop souvent dans l'histoire des États-Unis pour ne pas croire qu'il puisse se produire encore.

Les républicains au pouvoir emploieront toutes les ressources possibles pour se maintenir à la Maison Blanche. Aux États-Unis, en fait de politique et de commerce, la fin justifie les moyens, et depuis le président jusqu'au plus humble subalterne, tous les employés du gouvernement fédéral devront travailler au succès du parti. Ici à cours l'antique maxime du farouche Gaulois:—Ve visis—Malheur aux vaincus! Les dévoués aux vainqueurs.

L'argent est le nerf de la guerre, dit-on; c'est aussi, et aux États-Unis plus que partout au monde, le nerf des élections. Les deux partis dépensent et dépenseront en 1880 des sommes fabuleuses et c'est à croire que viendra un jour comme jadis au temps des Préteurs de Rome, où la République—si elle existe—sera mise à l'enclère.

Le Canada a reproduit dernièrement un article de l'Opinion publique, je crois, montrant jusqu'à quel point d'abaissement est tombée la moralité politique: ce tableau n'est que l'ombre de la réalité. Les fraudes colossales, les détournements de fonds, les rings qui engloutissent les millions sont plus que jamais à l'ordre du jour, tellement que cela semble ne plus éveiller l'attention publique. Hier, c'était un président d'une compagnie de chemin de fer qui cherchait à corrompre toute une législature et payait \$500 ou \$2,000 à un certain nombre de députés, pour faire passer un bill d'indemnité de \$4,000,000 à la susdite compagnie. Aujourd'hui, c'est le second assistant directeur général des postes à qui un salaire de \$3,500 par an permet d'acheter une villa de \$52,000. Demain, c'est une autre scandale administratif et ainsi de suite jusqu'à une fin quelconque.

Le budget de l'année fiscale 1880-81 (du 1er juillet au 30 juin) est publié. Il s'élève au chiffre de \$136,347,129. Ses principaux items sont ceux-ci: Département de la guerre, \$30,000,000 de la marine, 14,000,000 Déficit du revenu des postes..... 7,500,000 Travaux publics..... 7,500,000 Pensions..... 32,000,000

Ces crédits seront votés à la prochaine session du 46e congrès qui se réunira à Washington le 1er décembre prochain. Cette session ne sera remarquable par aucune législation sérieuse et importante, car toujours en pareille circonstance—cette session étant celle qui précède l'élection présidentielle—le temps se passe en escarmouches. Les partis étudient leurs forces, préparent leurs hommes d'action et comptent les chances de ceux qu'ils croient pouvoir être candidats.

Au sénat, la majorité des démocrates est de dix à la chambre des représentants; elle n'est plus que de 15 environ. Il y a 76 sénateurs et 293 représentants.

Je termine en exprimant une idée que m'a inspirée la lecture de l'article de M. Valade M. D., sur le pénitencier de Saint-Vincent de Paul. Si ces établissements sont une charge onéreuse pour le pays, pourquoi la législature n'envoyait-elle pas un comité chargé de faire une étude des pénitenciers de l'Etat de New York? Autrefois ces prisons de l'Etat coûtaient des sommes immenses; aujourd'hui, grâce à une sage administration, elles sont une source de revenu.

Dannemora, près de la frontière canadienne, relié à Plattsburg par un chemin de fer mis en opération cette année, et Sing Sing à quelques milles de New York, sont d'accès facile. Dans une prochaine lettre, nous reverrons trêve à la politique et nous reverrons quelques glorieux souvenirs de notre histoire.

TANCRÈDE A...  
New-York, 20 Nov.

Protection des mains.  
Il ne s'agit pas ici de la politique nationale, mais de se protéger les mains en achetant de bonnes mitaines dont j'ai un superbe assortiment aux prix de fabrique.

R. J. DEVLIN

"HOME, SWEET HOME."  
Ayant à cœur les intérêts du public, j'ai acheté, cet automne, un bel assortiment de meubles que j'ai eu à bon marché et que je puis livrer à des prix jusqu'à présent inconnus.

A mon grand magasin de meubles, 94 rue Rideau, on peut se procurer toutes sortes de meubles pour une bagatelle.

Mariale.—Venez inspecter mon Stock.

J. ERRATT

Services à thé

Porcelaine,  
44 MORCEAUX.  
\$3.50.

S. S. SHAW ET Cie  
63 rue Sparks.

ROBES! ROBES!!  
ROBES pour l'automne.  
ROBES pour la maison et le dehors.  
ROBES pour la ville et la campagne.  
ROBES pour le voyage et la promenade.  
ROBES pour les réceptions et soirées.

ROBES  
Pour toutes les circonstances, chez Stitt et Cie.  
Tissus de fabrication dômes.  
Serge étamine..... 35 et 37c pour robes.  
Tissu commun..... 28c pour robes.  
Serge de Cornouailles..... 35c pour robes.  
Tissus de Roubaix, de fabrication domestique..... 55c pour robes.  
Serge de Cachemire..... 42c pour robes.  
ROBES DE STITT ET Cie.  
NOUVEAUX POMPADOURS.  
Cet article est décidément une nouveauté et fait décidément une très-belle robe quand on l'emploie avec le cachemire ou la serge.  
NOUVEAUX VÊTEMENTS POMPADOURS.  
NOUVEAUX SOIES POMPADOURS.  
NOUVEAUX CACHEMIRES POMPADOURS. } CHEZ STITT ET CIE.  
Bonne tenue en Cachemires Français et Saxons Bonneterie en Soie.

VELOUTINES.  
Les Veloutines à brocart et Corduroy sont la nouveauté de la saison.  
Pour la veloutine, allez chez Stitt et Cie.  
Spécialités chez Stitt et Cie.  
Bonne tenue en Cachemires Français et Saxons Bonneterie en Soie.

Spécialités chez Stitt et Cie.  
Gravates et foulards pour dames.  
Gants de chevreau et Corduroy pour la saison.  
Pour la veloutine, allez chez Stitt et Cie.  
Spécialités chez Stitt et Cie.  
Fascinators en laine, de toutes couleurs.  
Nanges en laine, de toutes couleurs.  
Pelerines en laine, de toutes couleurs.

MODES.  
Les dernières nouveautés se trouvent chez STITT ET CIE.  
MANTEAUX.  
Manteaux de Paris, Berlin et Londres, du plus beau fini et du meilleur goût, chez STITT ET CIE.

Mesdames venez chez STITT ET CIE.  
53 et 55 Rue Sparks.  
Le grand  
ETABLISSEMENT  
DE LA VILLE, POUR  
MARCHANDISES  
DE MODES,  
Vêtements d'hommes  
etc., etc.

EST CELUI DE  
G. C. EGAN,  
537 & 539  
RUE SUSSEX.  
Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre Stock.  
537 & 539 RUE SUSSEX,  
OTTAWA.  
Ottawa, 10 novembre 1879.

"HOME, SWEET HOME."  
Ayant à cœur les intérêts du public, j'ai acheté, cet automne, un bel assortiment de meubles que j'ai eu à bon marché et que je puis livrer à des prix jusqu'à présent inconnus.

A mon grand magasin de meubles, 94 rue Rideau, on peut se procurer toutes sortes de meubles pour une bagatelle.

Mariale.—Venez inspecter mon Stock.

J. ERRATT